

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU SIVOM DES SAISIES
DU JEUDI 29 JUIN 2006 A 18 HEURES 30**

Présents : Membres élus

Mme GIORIA Mireille
MM. LALO Jacques - BAPTENDIER Julien - MARIN LAMELLET Bernard - GACHET
Marcel - APPLAGNAT Camille - BERTHOD Paul - REBORD Jean Luc

Encadrement SIVOM

Melle DEVILLE Monique
M. BOCHET René

Excusés : Membres élus

Mme DUFFET Jacqueline (pouvoir à MARIN LAMELLET Bernard)
Mme DETRAZ Christiane (pouvoir à REBORD Jean Luc)
Mme RIMBOUD Elisabeth
M. BEROD Alain

Receveur Syndical :

M. MATHIEU Stéphane

Régie des remontées mécaniques :

MM. CUVEX COMBAZ Jean Paul - FRISON Michel

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Madame la Présidente ouvre la séance à 18 heures 30.

Elle propose de rajouter deux points à l'ordre du jour :

- Admissions en non valeur (demandé par M. MATHIEU)
- Bilan global de la régie des remontées mécaniques

Les élus acceptent cette proposition à l'unanimité.

Elle donne lecture des délibérations prises lors du comité syndical du 22 juin 2006.
Le compte rendu de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT ANNUEL 2005 DU SERVICE DE L'EAU

Madame la Présidente informe l'assemblée du décès subit de M. SIBUE de la Lyonnaise des Eaux. Le comité syndical autorise Madame la Présidente à reporter l'approbation du rapport annuel 2005 du service de l'eau à la prochaine réunion de septembre 2006.

**POSITION DES ELUS DE COHENNOZ CONCERNANT LE RETRAIT DE LEUR COMMUNE
DU SIVOM DES SAISIES**

Après lecture de la délibération de la commune de Cohennoz en date du 19 mai 2006, le Comité Syndical prend acte du retrait sous conditions de Cohennoz du SIVOM des Saisies et note des erreurs dans cette délibération, tant sur le fond que sur la forme.

LOTISSEMENT DE BELLAVAUX

Suite à l'appel d'offre lancé pour la vente du terrain, La candidature de la société ODALYS - CFA a été retenue pour la réalisation d'un hôtel de 60 chambres et d'une résidence de tourisme de 54 appartements 3 ***.

Le comité syndical autorise Madame la Présidente à signer le protocole d'accord avec les différents propriétaires privés et à engager toutes les démarches pour signer le compromis de vente.

PUBLICITE CIRCUIT MOTO NEIGE

Les élus décident la publication d'un avis d'appel public à candidature pour l'exploitation du circuit moto neige pour la saison d'hiver 2006 / 2007.

VENTE CHALET DE M. CEREZ

Madame la Présidente fait le point sur l'affaire CEREZ. Le SIVOM des Saisies a un droit de préférence sur la vente du chalet des conjoints CEREZ. Suite au contentieux lié à ce dossier qui s'est soldé par un déboucement du SIVOM, les élus décident de ne pas préempter, le prix de vente est prohibitif.

DEMANDE DE SUBVENTION NATURA 2000

Madame la Présidente expose à l'assemblée le projet d'entretien et de création d'un nouveau départ pour le sentier flore. Le comité syndical donne son accord par 5 voix pour et 3 contre (BERTHOD Paul, APPLAGNAT Camille, GACHET Marcel) pour effectuer ces travaux et solliciter une subvention auprès des organismes concernés.

POINT SUR LES TRAVAUX

M. BOCHET fait le point sur les travaux en cours.

Pour la rénovation de l'office du tourisme, un appel d'offre a été lancé. Peu d'entreprises ont répondu. Les propositions seront vérifiées par l'architecte en charge du dossier.

Une agence postale devrait être installée dans la Maison des Saisies, attenante aux bureaux de l'office du tourisme. Madame la Présidente sollicite la subvention la plus élevée possible auprès du Conseil Général.

PARTICIPATION DES COMMUNES DU HAUT VAL D'ARLY AU FONCTIONNEMENT DU POSTE DE GENDARMERIE SAISONNIER

Le poste saisonnier de gendarmerie des Saisies existe depuis 1992. Le SIVOM fournit les logements (7 appartements), l'eau, l'électricité, le téléphone...

Durant la période hivernale, la gendarmerie intervient sur les communes du haut val d'arly. Après discussion, le comité syndical autorise Madame la Présidente à réclamer une participation financière aux communes de Flumet, Notre Dame de Bellecombe, Crest Voland, Cohennoz et St Nicolas la chapelle (2 abstentions REBORD Jean luc - DETRAZ Christiane)

BILAN GLOBAL DE LA REGIE DES REMONTEES MECANIQUES

MM. CUVEX COMBAZ Jean Paul et FRISON Michel, présentent le bilan de la saison.

L'ouverture du domaine « espace diamant » a été un succès. Pour la saison 2005/2006, le chiffre d'affaire du domaine alpin (avec l'espace diamant) a augmenté de 2 % net. Les ventes, encaissements et passages sur le domaine de l'espace diamant représentent 52 % du chiffre d'affaire « espace diamant ».

Une journée découverte à demi tarif de l'espace diamant est prévue le 14 janvier 2007.

M. le Président de la Régie rappelle que l'investissement sur ce nouveau domaine représente un montant de 7 800 000 € TTC pour la régie des remontées mécaniques et 306 000 € TTC d'acquisition de terrains pour la commune de Hauteluce.

Madame la Présidente souligne que l'espace diamant prendra toute sa dimension et sera compétitif sur le marché de la concurrence lorsque les stations partenaires, Notre Dame de Bellecombe, Praz sur Arly et Flumet entre autres, auront amélioré leurs parcs de remontées mécaniques et leurs liaisons.

Le chiffre d'affaire du domaine nordique accuse une baisse de 12 % par rapport à la saison dernière.

Le conseil d'administration de la régie a décidé de repousser la fermeture du domaine alpin des Saisies pour 2007.

Depuis sa création, la régie des remontées mécaniques a réalisé 280 000 € d'investissements sur le domaine nordique et 21 000 000 € sur le domaine alpin. De 1998 à 2006, le chiffre d'affaire a augmenté de 80 % et le nombre d'employés est passé de 113 à 177 (l'espace diamant ayant créé 18 emplois supplémentaires) réparti comme suit : Beaufortain = 74 %, Val d'Arly = 6 %, Bassin albertvillois = 10 % et autres = 10 %.

M. CUVEX COMBAZ rappelle que l'espace diamant n'aurait pas pu voir le jour sans la commune de Hauteluce.

ADMISSION EN NON VALEUR

M. MATHIEU, receveur syndical, présente les états des produits irrécouvrables. Le montant total s'élève à environ 100 000 € pour la période de 1987 à 2001. Le comité syndical accepte dans un premier temps, de porter en non valeur la somme de 14 300 € (liquidation Galilée Kleber). Budgétairement, le SIVOM ne peut absorber la totalité sur un seul exercice.

QUESTIONS DIVERSES

Madame la Présidente informe l'assemblée :

- De la relance d'une consultation pour l'acquisition d'une chargeuse sur pneu pour effectuer le déneigement de la station des Saisies.
- Du courrier de Madame CAGNARD suite à la décision du comité syndical de ne pas renouveler le bail de son cabinet.
- De la réunion qui a eu lieu à la fin de la saison d'hiver avec les médecins des Saisies. M. ROUGIEUX ne sera plus présent sur les Saisies. M. BEAUMER engagera les démarches pour trouver un associé.
- Du courrier de M. BOUCHAGE qui souhaiterait acquérir un terrain attendant à sa propriété. Le comité syndical sursoit à sa décision.
- De la réunion de l'association « Team les Saisies » qui va rester en sommeil. Les élus autorisent Madame la Présidente à encaisser les 4 514€ de subvention non utilisés.
- Du projet de construction par la régie des remontées mécaniques d'un complexe sportif et de remise en forme. Le comité syndical autorise Madame la Présidente à engager les procédures pour l'obtention de subventions auprès des organismes concernés.

La Présidente,
Mireille GIORIA